Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 569

Artikel: Pollution : Léman : pas de quoi pavoiser
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022626

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POLLUTION

Léman: pas de quoi pavoiser

Le lac est donc sous la surveillance d'une commission internationale suisse et française qui publie annuellement un volumineux rapport sur l'état sanitaire du Léman. Vu la quantité des données à traiter (des milliers d'analyses), la publication des résultats prend toujours un certain temps: le diagnostic pour 1979 a été rendu public il y a quelques semaines. Le bulletin de santé du lac n'étant pas totalement négatif, il a été salué dans la grande presse avec des accents de triomphalisme et d'autosatisfaction de la plus belle venue, les ombres du tableau étant prudemment passées sous silence.
Sans entrer dans le détail de chiffres fastidieux, disons seulement qu'il y a eu amélioration de la transparence de l'eau, de la teneur en oxygène, de la valeur et de la nature de la biomasse. Il y a eu stabilité en ce qui concerne l'acidité de l'eau, des teneurs en azote et en phosphore et de la bactériologie. Mais la situation s'aggrave en ce qui concerne les quantités de chlorures et celles de phosphore recyclable fixé dans les sédiments. Il s'agit, dans ce dernier cas, de phosphore qui se trouve piégé dans les sédiments du fond du lac, mais qui pourrait repasser dans l'eau suivant les conditions régnantes.
Il n'y a pas de quoi pavoiser. Lorsqu'une mère voit le thermomètre de son enfant stopper son ascension vers 40°, bien sûr elle est contente, mais elle ne pavoise pas... Et en plus les études sur le lac sont trop récentes pour qu'il soit possible de faire la part des causes et de savoir ce qui est dû à la météorologie, à l'homme ou à une autre origine.
En fait, on aurait dû reprendre l'avertissement du chimiste Monod, animateur de ladite commission (p. 32): «Il est de notre devoir d'attirer l'attention du lecteur sur le danger d'interpréter trop favorablement le ralentissement de certains phénomènes. Certes une stabilisation dans l'évolution de certains paramètres ne peut qu'être réjouissante. Mais de là à estimer que c'est une victoire, c'est un pas que nous nous refusons à franchir pour le moment, tant il est vrai qu'il est impossible de faire une prospective valable étant donné l'inertie du lac et le fait que les améliorations constatées dans les mesures d'assainissement sont relativement récentes.»
Pierre Lehman écrivait ici même qu'il est stupide de faire caca dans de l'eau potable. C'est encore plus vrai quand cette eau, on la boit!

PS. Puisque nous y sommes, signalons que l'appel de Pierre Lehmann (DP 567, relayé par «La Suisse») à des familles «urbaines» volontaires pour expérimenter un système de WC sans eau a été entendu au-delà de nos espérances. Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que les inscriptions soient closes: vous pouvez toujours vous annoncer à la SEDE (Midi 33, 1800 Vevey — tél. 021 51 05 15).

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Anciens élèves

«Ils» (ou «elles»)-me disent: vous ne parlez pas beaucoup de *Lausanne bouge*... Peur de vous compromettre?
La vérité est que de ma vie, je ne me suis trouvé dans une situation aussi délicate.

Vous avez reçu l'appel du «Comité pour la sauvegarde de l'ordre à Lausanne»?:
«*Cela suffit*! La population lausannoise n'est pas disposée à supporter plus longtemps la casse hebdomadaire de *Lausanne bouge*. La municipalité et le syndic ont le devoir d'assurer l'ordre public, non seulement en faisant arrêter après coup, pour quelques heures, quelques casseurs, mais en empêchant à temps tout acte de violence contre les personnes et la propriété, tant publique que privée.»
(Et dire que je suis supposé présenter Rousseau à mes élèves, qui, précédant Proudhon, pense que la propriété privée, c'est le vol!)
... Comité dont le responsable est M. O. Delacrétaz (Ligue Vaudoise, «Nation») — lequel fut mon élève!
Pas bête du tout! Une conférence sur *Charles Maurras*, excellente (j'ai dû mettre 9 ou 10)...
Dans la même classe, Richard Garzarolli — une conférence, excellente, sur Henri Bosco (j'ai dû mettre 9 ou 10) — cette année-là, j'ai lu principalement du Garzarolli, 800 pages, roman, nouvelles, poèmes, pièce de théâtre...
Je le revois — Delacrétaz, donc — remontant la Mercerie avec ses camarades en chantant: ils avaient été noyer en effigie l'un de leurs professeurs (ce n'était pas moi!) dans la fontaine de la Palud! Dieu merci, la police n'est pas intervenue, si bien qu'il n'y a pas eu de bris de vitrines, mais les populations étaient justement émues, et le professeur, sans aller jusqu'à demander plus de fermeté de la part des autorités, n'avait pas apprécié!
A l'époque, on était beaucoup moins avancé qu'aujourd'hui.
«La municipalité et le syndic ont le devoir...»
Je connais ce syndic, M. Delamuraz — il fut mon élève!
Pas bête du tout! Je lui enseignais l'anglais (on ne soulignera jamais assez *l'humour* du Bon Dieu!) Il avait treize et quatorze ans, et ses camarades, qui l'aimaient bien, l'avaient surnommé: «Le Syndic»... A cause de son ampleur, de sa présence, de sa faconde, qui laissaient présumer une belle carrière politique — il y a un instinct dans les foules, comme disait Töpffer.
Etait-ce l'époque où M. Chevallaz était devenu